

« Présentation : les *autres*"ethniques" / The other "ethnics" »

Danielle Juteau-Lee

Sociologie et sociétés, vol. 15, n° 2, 1983, p. 3-8.

Pour citer ce document, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001371ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

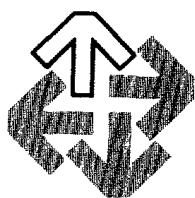
Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Présentation

Les *autres* « ethniques »



DANIELLE JUTEAU-LEE

Intituler cette présentation « Les *autres* « ethniques », c'est vouloir provoquer une certaine perplexité, une perplexité susceptible d'engendrer des interrogations, interrogations qui nous plongeront à leur tour au cœur même des débats qui animent présentement la sociologie des relations ethniques. Qui sont les *autres* « ethniques » ? Qui sont les absents ? Pourquoi insinuer que les absents sont « ethniques » ? Pour répondre à ces questions, il faut s'interroger sur une pratique scientifique et sur les conditions de son exercice, ces conditions renvoyant entre autres, au contexte socio-historique qui a vu naître cette pratique ainsi qu'à la position occupée par les chercheur-e-s au sein de cet espace social.

À PROPOS DE LA SOCIOLOGIE DES RELATIONS ETHNIQUES

Parmi l'ensemble des éléments constitutifs du contexte socio-historique, il en est un qui a exercé une influence déterminante sur ce champ de la sociologie ; il s'agit, en l'occurrence, des relations ethniques elles-mêmes. C'est à partir de ces relations, de l'état qui les caractérise et des formes qu'elles revêtent, que l'on peut assigner un sens au discours sur le fait ethnique et rendre compte des objets, des questions et des problématiques qui y sont privilégiés. Un examen, même sommaire, de quelques sociologies nationales permettra de saisir la manière dont s'articulent les relations ethniques, d'une part, et le discours produit sur ces relations, d'autre part.

Aux États-Unis, société qui a comblé en grande partie ses besoins de main-d'œuvre par l'esclavage et l'immigration, les relations raciales et ethniques constituent un champ d'étude dont l'origine remonte à celle de la sociologie américaine, chaque décennie étant caractérisée par une production scientifique qui ne cesse d'évoluer et de se transformer.

D'abord axées sur les « problèmes » liés à l'adaptation et à l'assimilation des immigrants, les recherches en relations ethniques ont ensuite mis l'accent sur les processus d'intégration et d'inclusion, pour privilégier, plus récemment, le thème de la réapparition de l'ethnicité, réapparition que l'on impute habituellement à des facteurs d'ordre économique et politique. Si nous tournons notre regard vers la France et l'Angleterre, deux États-nations, puissances coloniales de surcroît, nous découvrons que ce sont les ethnologues qui ont observé et décrit les pittoresques et exotiques ethnies vivant dans de lointaines contrées. L'anthropologie est née du colonialisme, nous le savons désormais ; ce n'est qu'avec la transformation des rapports centre-périphérie que les problématiques centrées sur l'essentialisme seront remplacées par des analyses mettant en évidence la domination qui était au fondement de ces relations. Les sociologues de ces métropoles, se penchaient quant à eux, sur leur propre société cherchant à en découvrir le fonctionnement ; les particularismes observés, vestiges du passé, étaient appelés à disparaître soit dans la méga-ethnie des marxistes, soit sous le rouleau compresseur de l'industrialisation et de la modernisation, ces processus entraînant le triomphe de l'activité rationnelle en finalité. Or qu'en fut-il au Québec, berceau de la nation canadienne-française, cette nation dominée-dominante qui s'est forgée à même la destruction d'autres peuples, pour subir à son tour une domination à laquelle elle tente d'échapper en posant certains gestes qui provoquent quelquefois l'ire des autres minoritaires ?

À PROPOS DE LA SOCIOLOGIE DES RELATIONS ETHNIQUES AU QUÉBEC

L'émergence de la sociologie des relations ethniques au Québec

Le bilan dressé par Caldwell¹ met en relief l'intérêt très réel que suscitait, à la fin des années trente, « La rencontre des deux mondes ». Vous reconnaîtrez ici le titre français du livre d'Everett C. Hughes, ce sociologue américain qui avec Helen Mac Gill Hughes, figurent parmi les pionniers de la sociologie québécoise. Observateurs d'une grande sensibilité et d'une grande finesse, leurs travaux ont exercé une influence profonde sur le champ des relations ethniques au Canada tout entier. Leurs études sur la division ethnique du travail, ethnique renvoyant ici aux Canadiens français et aux Canadiens anglais, marquent le début d'un courant qui se terminera avec les travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Entre ces deux moments, des réseaux s'établissent entre les universitaires de Laval, de Toronto, de McGill, de Montréal ; les écrits des sociologues canadiens-français sont traduits pour la plus grande édification de leurs collègues anglophones, des livres bilingues sont publiés.

L'éclipse de la sociologie des relations ethniques au sein du Québec francophone

Les années soixante viendront tout changer. Je vous ferai grâce d'une histoire souvent racontée et que vous ne connaissez que trop bien, celle de la Révolution tranquille. Rappelons néanmoins que les transformations accélérées qu'a connues le Québec après la Seconde Guerre mondiale ont renforcé le rôle de l'État provincial et engendré la modernisation de cet appareil, le tout se soldant par l'émergence d'un « nous » québécois, ce « nous » étant assorti de projets collectifs divers, et par la remise en question du cadre politico-juridique existant. Ces transformations ont, à leur tour, modifié les rapports entre les peuples dits fondateurs, ces modifications se traduisant par une multiplicité de querelles opposant l'État fédéral à l'État d'une nation qui se voudra maître chez elle. Pour répondre à ce nouveau rapport de force, le gouvernement fédéral mettra sur pied, en 1963, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme ; or c'est dans le contexte de cette royale commission que s'est fait entendre, à la surprise de tous, la voix de la troisième force, les autres groupes ethniques affirmant leur volonté d'être reconnus au sein d'une société qu'ils avaient eux aussi construite et forgée. Or les réponses apportées par les peuples dits fondateurs sont largement tributaires de leur

1. Gary Caldwell, *les Études ethniques au Québec : bilan et perspectives*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983.

place respective à l'intérieur de l'espace politique canadien. D'une part, les Canadiens anglais, qui constituent le groupe ethnique dominant, en vertu du contrôle qu'ils exercent sur les institutions économiques et politiques de ce pays, se penchent davantage sur leurs rapports avec les groupes minoritaires, minoritaire étant entendu ici dans le sens de moindre pouvoir, les Canadiens français (*what does Quebec want?*), les Italiens, les Ukrainiens, et autres groupes. Ces cogitations entraîneront entre autres, le passage de la loi fédérale sur les langues officielles (les francophones et les anglophones firent alors leur apparition) et la mise sur pied de programmes axés sur le multiculturalisme, ce *package-deal* possédant l'insigne honneur d'avoir déplu à tous les minoritaires. D'autre part, les Canadiens français, devenus des Québécois, remettent en cause leur rapport avec le groupe dominant et proposent des solutions allant du fédéralisme renouvelé au « séparatisme ».

À ces transformations des rapports entre les peuples dits fondateurs correspond l'émergence de pratiques et de discours scientifiques fort dissemblables au sein de leur univers sociologique respectif. Alors que l'étude des relations ethniques prend un essor sans précédent au Canada anglais, ce champ connaîtra, dans les universités francophones, une longue période d'éclipse, et cela, en dépit de l'effort soutenu fourni par les spécialistes en la matière. S'interrogeant sur les fondements de leur domination, les Québécois d'origine canadienne-française s'éloignent des concepts, qui leur semblent fort douteux, d'intégration, d'acculturation, d'assimilation, d'adaptation... Après une brève incursion du côté des classes ethniques, l'on parlera d'oppression, de nation tronquée, de colonialisme interne, de formation sociale dépendante; la question nationale fait son entrée en scène, suscitant débats et polémiques qui occuperont eux, toute la scène.

La réapparition de la sociologie des relations ethniques au sein du Québec francophone

Si le renforcement de l'État québécois et l'émergence de la nation québécoise ont d'abord provoqué le dépérissement de la sociologie des relations ethniques au sein des universités francophones au Québec, ils ont aussi engendré, dans un deuxième temps, sa reviviscence. En effet, l'État de la nation québécoise se voudra l'État de tous les Québécois, un État bienveillant se montrant soucieux du sort de « ses » minorités. L'article de Michel Laferrrière sur le domaine scolaire rend bien compte de cette situation. Qu'il s'agisse de l'État canadien ou de l'État québécois, les pratiques et les programmes d'action seront nécessairement similaires, en vertu d'une certaine logique propre à tout État cherchant à *inclure* tous ses citoyens à l'intérieur d'une société nationale. Cette intervention croissante de l'État provoque également le rétrécissement de la sphère d'autonomie jadis réservée aux communautés ethniques.

Les spécialistes en relations ethniques sont dorénavant sollicités, l'on reconnaît enfin la pertinence de leurs travaux. Il faut bien apporter des réponses aux « problèmes » occasionnés par la diversité culturelle, il faut se pencher sur les difficultés, très réelles, que rencontrent les immigrants, afin d'identifier les mécanismes susceptibles de faciliter leur « intégration » et de favoriser leur « épanouissement ». Cette légitimation de notre travail, sa consécration, n'est pas sans nous séduire. Nous pourrions contribuer à l'édification d'une société québécoise, où se côtoieront, dans l'harmonie la plus exemplaire, les diverses communautés culturelles. Il s'agit d'un idéal fort noble, au-delà de tout soupçon. Et pourtant... il se glisse un léger malaise, un tout petit malaise, que l'on aurait peut-être tort d'étouffer, au moment même où se multiplient les études sur le fait ethnique, ainsi qu'en témoigne l'imposant guide bibliographique compilé par Agnès Beaulieu que vous trouverez dans ce numéro. Ce malaise, Falardeau le ressentait il y a déjà trente ans, quand il exprimait certaines inquiétudes que lui occasionnait la conception d'intégration nationale :

Nous n'avons pas à souligner davantage les dangers inhérents à la conception d'intégration nationale, surtout si cette conception doit être élaborée par un gouvernement ou d'un quelconque de ses ministères [...] Malgré toute leur bonne volonté,

ceux-ci (les chercheurs gouvernementaux) demeureraient aveugles devant les faits et, eussent-ils le courage de leur clairvoyance, l'appréhension bureaucratique les empêcherait de rendre compte de ce qu'ils ont vu et entendu².

Or cet aveuglement, faut-il le rappeler, guette tous les chercheurs, y compris les chercheurs universitaires, y compris également ceux qui appartiennent à une communauté dont l'existence est fragile. En vertu de leur propre statut de minoritaires, les membres des communautés nationales dominées tiennent souvent, face à « leurs » minorités, un discours essentialiste et culturaliste, visant à taire les inégalités de pouvoir qui caractérisent leurs relations. À écouter certaines personnes, l'on pourrait croire que certaines communautés sont culturelles et d'autres non, que la culture renvoie au folklore, que le politique n'existe pas au sein de l'espace social ethnique.

À PROPOS DES ENJEUX DE LA SOCIOLOGIE DES RELATIONS ETHNIQUES AU QUÉBEC

Connaissance et idéologie

L'article de Pierre-Jean Simon sur les rapports qu'entretient la connaissance sociologique aux idéologies démontre fort pertinemment que si le sociologue (le sociologue étant certainement utilisé par l'auteur dans son sens générique) veut produire une connaissance qui tende asymptotiquement vers la vérité, il doit chercher à déconstruire les modèles idéologiques de manière à ne pas reproduire les discours justificateurs. C'est à cette entreprise de déconstruction qu'œuvrent les auteurs collaborant à ce numéro : Le travail de négation du savoir idéologique auquel nous convie Pierre-Jean Simon se doit de commencer par le concept d'« ethnique ».

Les autres « ethniques »

Si certaines communautés d'histoire et de culture³ sont appelées ethniques, d'autres en revanche, semblent échapper à cette désignation. En effet, dans les discours, sociologique et de sens commun, ce terme est habituellement réservé aux immigrants et à leur descendance. Or si l'on regarde de plus près le cas du Québec, l'on remarquera sans doute que les Canadiens français et les Canadiens anglais⁴ qui s'appellent les peuples fondateurs se sont formés, eux aussi, à partir de l'immigration et l'on remarquera également que les Autochtones, eux, ne sont pas appelés peuples fondateurs. Par ailleurs, les groupes ethniques sont souvent définis en fonction de l'ethnicité, ethnicité-attribut, ethnicité-essence, ethnicité-reflet, cette ethnicité renvoyant à la spécificité et à la différence. Certains êtres humains seraient alors différents et spécifiques, leur tempérament, leurs qualités, leurs défauts, leurs traditions, leur nourriture, et j'en passe, étant ethniques, tandis que d'autres êtres humains incarneraient la norme et la généralité. Le *spaghetti alla carbonara* que nous dégustons au Québec est un mets ethnique. Cela est incontestable, me direz-vous. Or, comment expliquer que ce même spaghetti, dégusté en Italie, perd son caractère ethnique ? Le cas des Canadiens français offre lui aussi un exemple qui n'est pas sans intérêt ; s'ils habitent au Québec, ils forment une nation, mais lorsqu'ils déménagent au Manitoba, ils font partie d'un groupe ethnique. Ce qui apparaissait indubitablement ethnique n'est pas toujours ethnique. Et ainsi s'écroulent nos certitudes... Qui est ethnique, qui n'est pas ethnique ? Quand est-on ethnique, quand ne l'est-on pas ? Qui est différent, qui n'est pas différent ? Ces remarques nous permettent d'avancer qu'il serait trop simple, et fort probablement erroné, d'affirmer que les groupes

2. Jean-Charles Falardeau, « Problèmes et méthodes d'enquête sur les immigrants et les nationaux », *Service social*, 3, 3-4, 1953, p. 229.

3. Pour une définition plus précise de ce concept, voir mon article dans ce numéro.

4. L'on pourrait écrire tout un article sur ces termes, sur leur sens et sur l'évolution de ce sens depuis 1960 ; voir à cet égard, Danielle Juteau-Lee, « Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens français, Franco-Ontariens, Ontariens : qui sommes-nous », *Pluriel Débat*, n° 24, pp. 21-42, 1980. Le terme Québécois désignant maintenant tous les habitants du Québec, le terme Québécois francophone renvoyant à une catégorie linguistique, j'utilise ici Canadien français pour me référer aux Québécois d'origine canadienne-française, tout en sachant fort pertinemment qu'un certain flou continue à subsister.

ethniques existent dans la réalité, les sociologues ne faisant que les constater et les enregistrer. Aussi ne trouvera-t-on pas dans ce numéro des auteurs s'acharnant à décrire avec complaisance et dans les moindres détails, les coutumes exotiques des « ethniques ».

Il me semble en effet plus fécond d'affirmer que tous les êtres humains sont porteurs d'ethnicité. Si l'on accepte (voir à cet égard mon article sur la production de l'ethnicité) que l'ethnie est la forme caractéristique des groupements humains, que le groupe ethnique représente un phénomène historique et que l'ethnicité de chaque être humain reflète l'histoire de la société dont il est le produit, l'on acceptera également que tous les Québécois, qu'ils soient d'origine canadienne-française, canadienne-anglaise, haïtienne, italienne, grecque, etc. sont ethniques. Par ailleurs, nous savons que seules certaines personnes et certaines communautés d'histoire et de culture sont dites ethniques, aussi faut-il chercher les fondements sur lesquels repose cette activité de catégorisation. Or cette désignation n'est pas neutre, puisqu'elle exprime, au niveau symbolique, un statut concret de minoritaire, ce dernier renvoyant à un rapport social objectif qui unit, dans un même univers matériel et symbolique, majoritaires et minoritaires⁵. Minoritaires en effet sont les communautés dites ethniques, minoritaires puisqu'elles ne possèdent pas les instruments leur permettant de se reproduire ou de ne pas se reproduire en tant que communautés d'histoire et de culture. Minoritaires en ce sens qu'elles possèdent un pouvoir social moindre, les communautés dites ethniques sont celles qui ne contrôlent pas l'appareil d'État et qui possèdent souvent un faible niveau d'autonomie institutionnelle. Ce titre vise à expliciter l'existence d'une hiérarchie sociale certaine : si tous les êtres humains sont ethniques, certains « ethniques » sont plus égaux que d'autres, ces ethniques plus égaux que d'autres appelant ethniques les autres, à savoir ceux qui incarnent à leurs yeux, l'altérité.

Systèmes de classements et enjeux de lutte

La sociologie des relations ethniques ne nous apparaît plus désormais comme celle qui a pour objet la spécificité ethnico-culturelle ou encore les problèmes d'« ethniques » maladaptés et marginaux. Cherchant à rompre avec son passé, jugeant sévèrement ses prédécesseurs, elle devra, à tout prix, se doter d'outils qui lui permettront de dépasser le niveau des vœux pieux. La réflexion méthodologique amorcée par Line Grenier constitue un bel exemple du travail à effectuer. Abordant la question fort complexe du racisme, elle examine la démarche même de la recherche où le racisme se voit défini comme objet d'étude; elle peut ainsi mettre en évidence les trois définitions distinctes de l'objet et établir que la définition théorique de l'objet désigné par le racisme n'est aucunement révélateur de la réalité sociale que l'on veut comprendre.

L'analyse de Pierre-Jean Simon contribue elle aussi de manière significative au renouvellement de la sociologie des relations ethniques. Pour cet auteur, et je crois que nous sommes plusieurs à partager cet avis, la sociologie des relations ethniques, en tant que sociologie transversale, constitue une pièce maîtresse de la sociologie générale. Elle porte effectivement sur un des grands modes de la différenciation et de la hiérarchisation sociales, se donnant pour objet les classements opérés selon les différences, réelles ou supposées, des origines, des cultures ou des appartenances régionales et nationales. Elle porte donc sur l'ordre social établi (ordre des classements, des privilèges, de la distribution inégalitaire du pouvoir, du prestige et des biens) et sur sa contestation.

Plusieurs articles dans ce numéro illustrent de manière concrète les orientations nouvelles qui caractérisent cette sociologie transversale. En plus de faire ressortir l'éclatement des concepts traditionnels, l'étude de Nadia Bredimas-Assimopoulos sur la population grecque de Montréal, ainsi que celle de Claude Painchaud et de Richard Poulin sur les Italiens, montrent que la dynamique ethnique ne prend tout son sens que si elle est replacée au sein du contexte socio-politique plus global qui vient la surdéterminer. Dans le cas du Québec, les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais exercent une influence majeure sur la dynamique des relations ethniques, en ce qui a trait

5. Pour une analyse plus poussée de ce rapport social objectif entre majoritaires et minoritaires, voir Colette Guillaumin, *l'Idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris/La Haye, Mouton, 1972.

notamment à la situation concrète des minorités ethniques, à leur mode d'organisation ainsi qu'aux modalités d'intervention de l'État québécois. Ce caractère propre à la situation québécoise est aussi retenu par Jacques Brazeau, qui s'attache à identifier les facteurs démographiques, politiques et juridiques qui influent sur les relations entre les diverses communautés culturelles se rencontrant à l'intérieur des sociétés politiques.

La place centrale dévolue au politique ne devrait pas surprendre; il s'agit effectivement de comprendre des systèmes de classements à l'intérieur d'un espace social caractérisé par la lutte entre un pôle dominant et un pôle dominé. L'analyse de Michel Laferrière, nous l'avons vu précédemment, fait apparaître le rôle croissant du pôle dominant et l'effritement du tissu social qui résulte de l'intervention étatique. Pour sa part, Raymond Breton cerne, avec beaucoup de finesse et de précision, ce qui se passe au sein du pôle dominé. Ce qui distingue les communautés ethniques, ce ne sont pas leurs particularismes culturels, mais leur situation de minoritaires, cette situation se traduisant par un fonctionnement politique qui leur est propre, puisqu'elles cherchent, à l'intérieur d'un espace restreint, à se gouverner sans gouvernement.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que ce mode de différenciation et de hiérarchisation sociales s'articule à d'autres systèmes de classements sociaux, qui renvoient à l'appartenance de classe et à l'appartenance de classe de sexe. Mon texte sur la production de l'ethnicité vise à examiner leur imbrication, ce qui m'amènera à remettre en question le discours sur l'ethnicité et à proposer une nouvelle définition théorique de cet objet. Micheline Labelle, Serge Larose et Victor Piché se penchent davantage sur les classements opérés suivant la place dans le processus de production. Ils établissent de manière fort convaincante, que l'analyse du contexte d'émigration et du contexte d'immigration est un préalable à toute étude ayant pour objet l'insertion d'un groupe d'immigrant-e-s au sein de la société d'« accueil », les trajectoires réelles des immigrant-e-s étant largement tributaires de ces contextes.

Sociologie transversale? Oui. Rapports économiques et politiques entre communautés classées selon l'origine ethnique? D'accord. Imbrication des modes de différenciation et de hiérarchisation sociales? Pourquoi pas? Rapports de domination? Bravo! Nous échappons désormais aux terribles écueils essentialistes et culturalistes. Et pourtant, l'œil de Jean-Jacques Simard, qui à la différence d'Abel, n'est pas dans la tombe, nous regarde et nous met en garde contre l'opposition trop simpliste entre dominants et dominés. Blancs et Inuit renvoient à un champ commun de signification, et les représentations qui définissent leur identité se comprennent en grande partie en fonction de la case qu'ils occupent dans la structure sociale d'expropriation coloniale. L'identité retrouve ici la place qui lui revient, identité-mouvance, identité-projet, l'auteur échappant à tout réductionnisme sans pour autant nous resservir à la moderne l'essentialisme et le culturalisme d'antan.

Enrichie, renouvelée, la sociologie des relations ethniques est prête à démarrer. Ayant réglé ses comptes avec ses prédécesseurs, elle est prête à renouer avec eux, notamment avec leurs méthodes, dites qualitatives. Mais avant de partir, calepin à la main et magnétophone dans la poche, à la recherche des informateurs et informatrices qui nous révéleront l'histoire de leur vie et de leur peuple-nation-ethnie, il serait sage de lire l'article d'Ida Simon-Barouh qui a su nous faire profiter de sa longue expérience de terrain. Ses réflexions doivent servir de guide au travail, théorique et empirique, que nous voulons effectuer au sein de notre propre société. En effet, la complexité même de notre objet nous protège contre un certain réductionnisme, nous entraînant sur une voie où l'analyse du fonctionnement social inclut l'étude socio-historique des phénomènes de minorisation, l'examen des processus liés à la distribution inégale des richesses et de l'honneur social, la compréhension des systèmes de représentations, la contestation de l'ordre établi et de la logique technico-bureaucratique- « étatico »-rationnelle. Cela est manifeste, la sociologie des relations ethniques constitue une pièce maîtresse de la sociologie; s'il en est ainsi, c'est peut-être parce que l'ethnicité constitue une pièce maîtresse de nos vies. Il est à espérer que tous ceux et celles qui partagent cet avis poursuivront la réflexion amorcée dans ce numéro.